

Le Budget de Participation Citoyenne, un engagement fort en faveur de l'implication des Villeparisiens

Lancé en septembre 2021, le Budget de participation citoyenne (BPC) de Villeparisis permet à tous les citoyens de proposer chaque année des projets d'intérêt local, qui sont ensuite mis en place par la municipalité. Depuis sa première édition, cette initiative, qui s'inscrit dans les engagements du mandat, a permis de retenir douze projets citoyens d'envergure, parmi lesquels la construction d'un city-stade, le réaménagement de la ludothèque, ou encore la création d'un caniparc.



Cette année encore, les Villeparisiens ont proposé 55 projets, pour la ville. Sur ces 55 projets beaucoup étaient similaires et ont pu être regroupés, avec l'autorisation des porteurs de projets. Au final, ce sont 15 projets, répondant aux critères, qui ont ainsi été retenus par la municipalité et soumis au vote des habitants, entre le 24 février et la fin mars, avec une prolongation jusqu'au 13 avril. Pour rappel, le budget alloué au BPC est de 10€ par habitant, soit au total 260 000€ (la moyenne nationale étant de 6,50€/habitant).

Pour le BPC 2025, ce sont au total 1057 votes qui ont été recensés. Les villeparisiens ont ainsi majoritairement sélectionné six initiatives : la sécurisation de passages piétons de la ville, l'amélioration de l'éclairage public dans certaines zones clés, la rénovation de l'aire de jeux du Parisi, la plantation d'arbres, l'aménagement de la voie Lambert et l'installation de tables de ping-pong en extérieur. Tous ces projets ont été imaginés par les habitants pour améliorer leur cadre de vie. Ils iront bientôt rejoindre la liste des 12 projets précédents, soit au total 18 réalisations, afin de continuer à embellir et enrichir nos quartiers. Une belle marque de démocratie participative pour notre ville !

REDESSINER VILLEPARISIS AVEC LE BPC

En 2021, Stéphanie Diaz est mère d'une petite fille d'à peine deux ans. Au parc Honoré de Balzac, les aires de jeux ne sont pas adaptées à son âge. Quand la jeune maman entend parler de la première édition du BPC, elle décide alors de déposer comme projet l'amélioration et la diversification de l'aire de jeux du parc Balzac. « Je me suis dit que si ça pouvait servir pour ma fille, ça pouvait également servir pour tous les enfants de la ville, » explique-t-elle. Votée par les habitants avec trois autres projets parmi ceux proposés, la nouvelle aire de jeux, conçue conjointement par la Ville et Stéphanie Diaz, voit le jour en janvier 2022. « J'étais présente à l'inauguration avec ma fille et j'y repense à chaque fois que je passe dans le parc. D'autant que j'ai eu des retours d'autres parents, très positifs. Pour moi, contribuer à ce changement a été une vraie fierté. »

Michèle Pelabère, ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

« Le BPC est une volonté de l'équipe municipale de faire participer plus activement les habitants à l'amélioration de notre cadre de vie. Parce qu'elle n'est pas un vain mot, nous faisons vivre concrètement et au quotidien la démocratie participative avec et pour les villeparisiennes et les villeparisiens. »